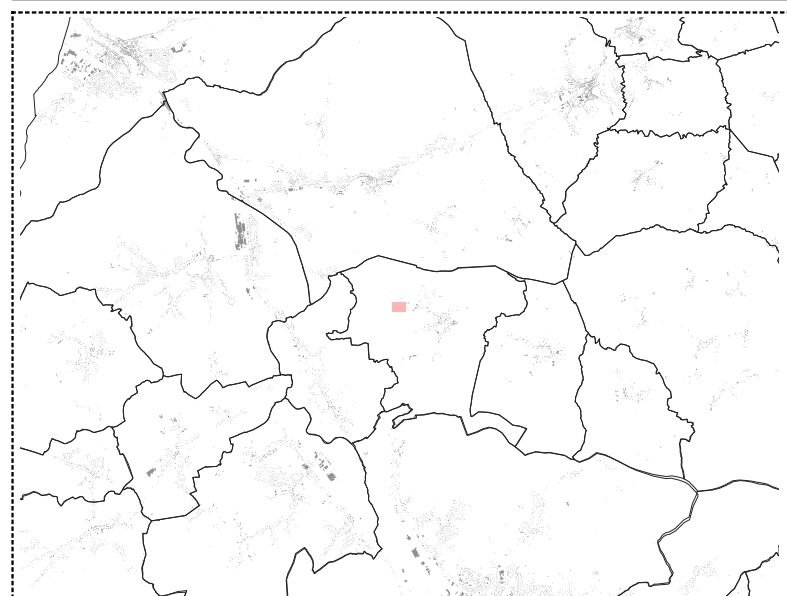
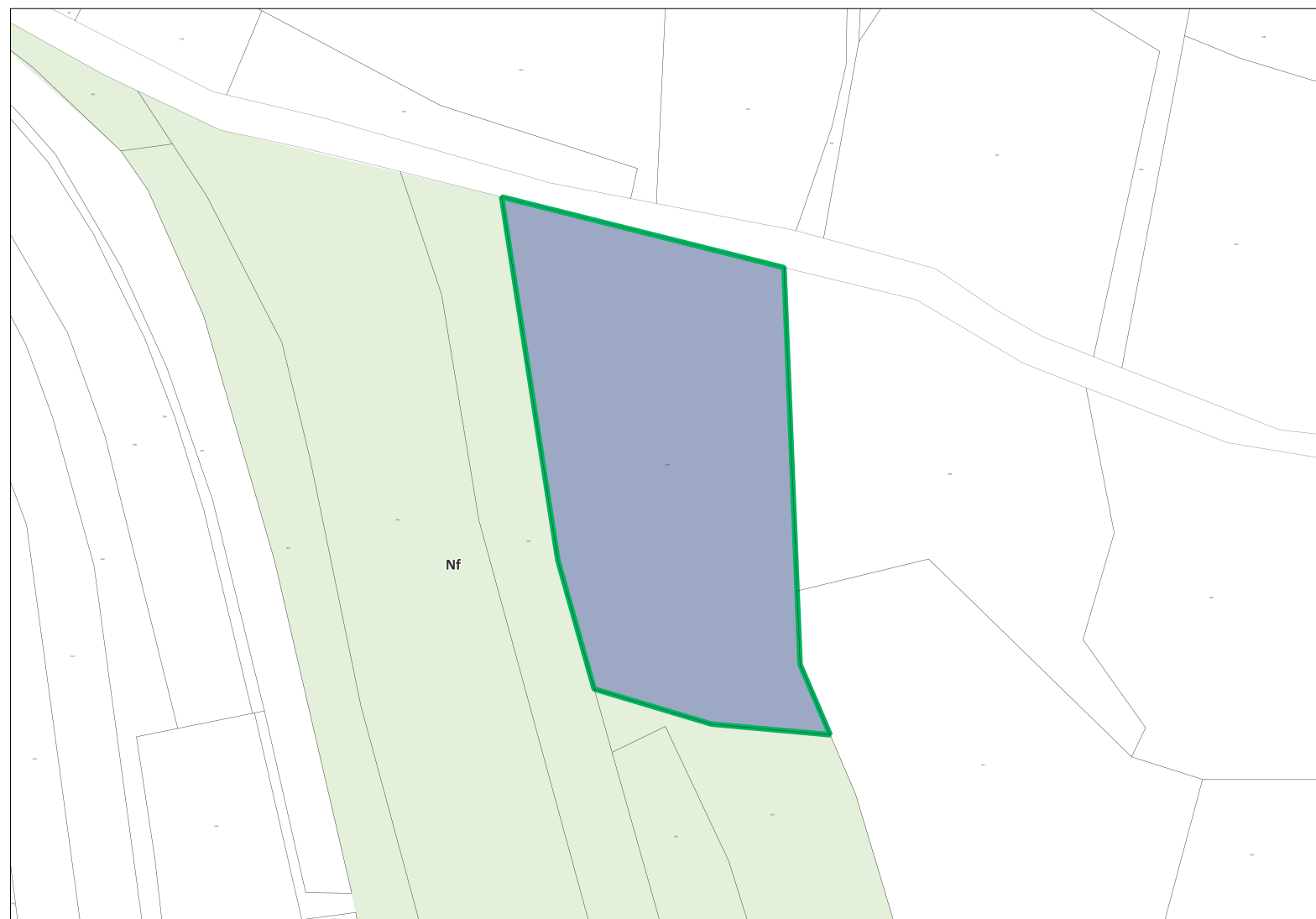




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nst

STECAL : Secteur naturel où le stockage de matériaux est autorisé

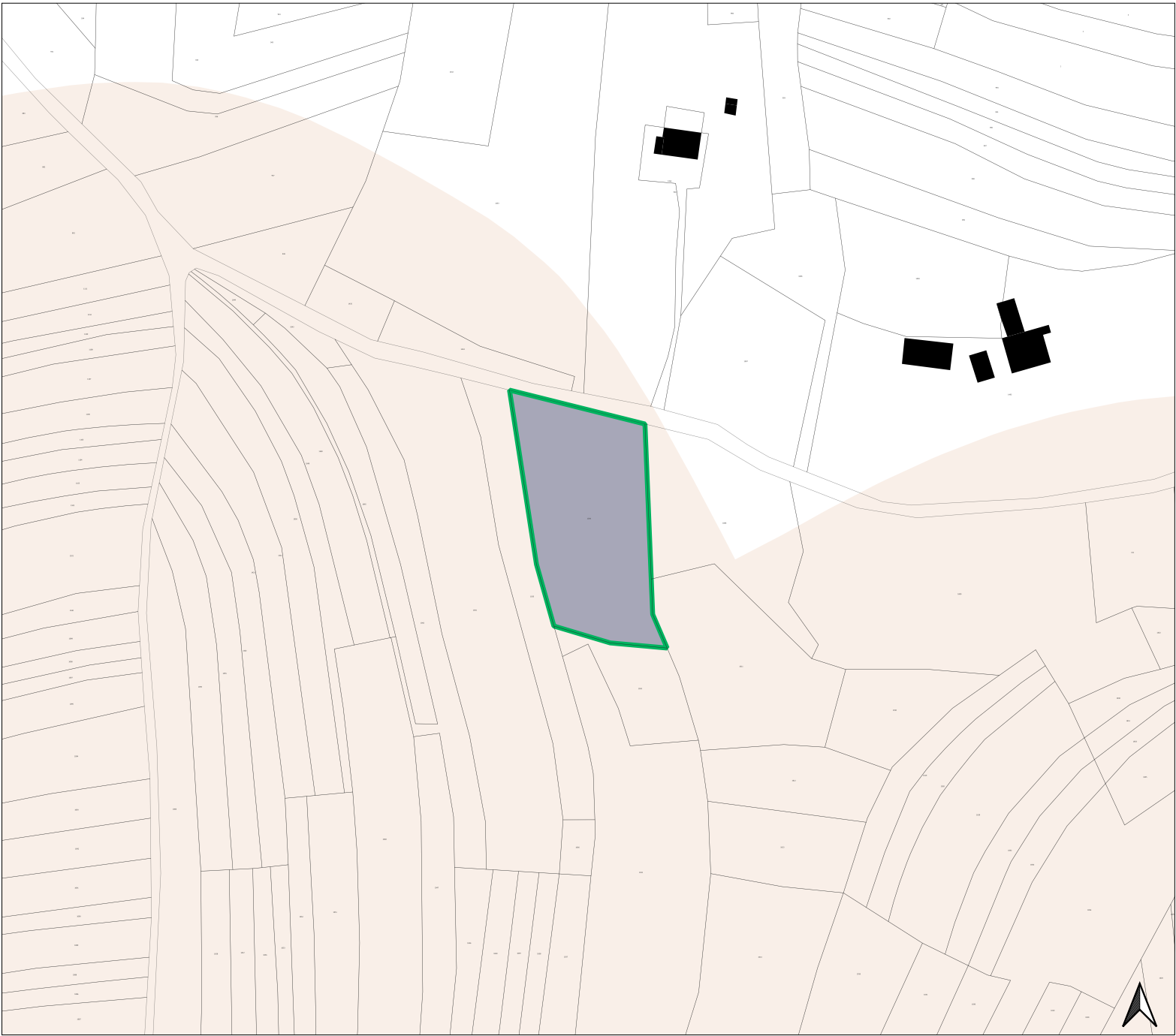
SURFACE (en ha) : 0.66

PROJET : > Site existant

> Privé

> Permettre le stockage de matériaux



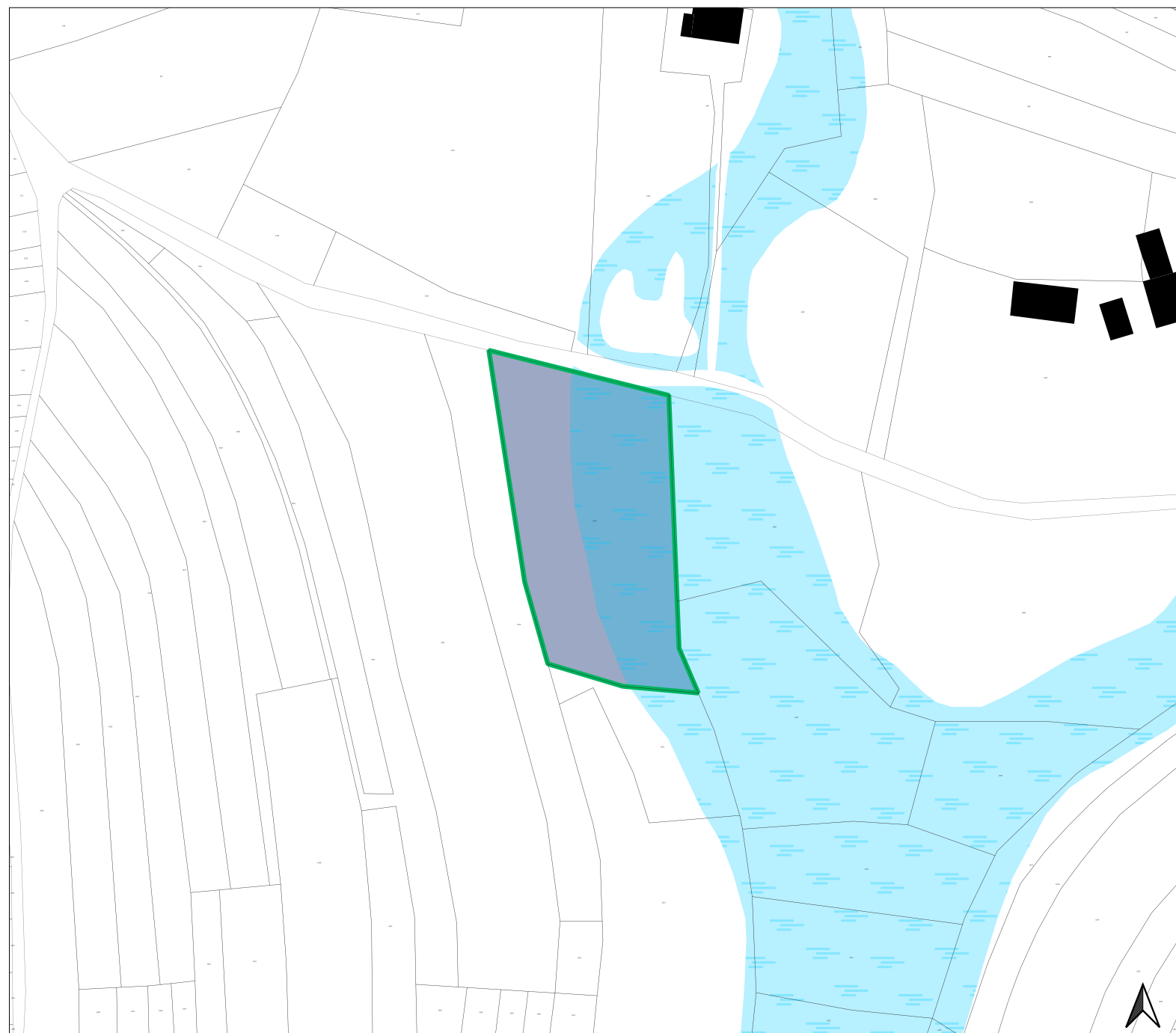


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nst
STECAL : Secteur naturel où le stockage de matériaux est autorisé
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nst
STECAL : Secteur naturel où le stockage de matériaux est autorisé
ENJEUX : Le secteur est concerné par la ZHE. Le site est déjà artificialisé. Aucun impact n'est attendu.

 Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

 Arrêté de Protection de Biotope

 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

 NATURA 2000

 Zone Humide Effective

 Réserve nationale

 Réservoirs trame prairie

 Corridors trame prairie

 Réservoirs trame forêt

 Corridors trame forêt

 Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nst
STECAL : Secteur naturel où le stockage de matériaux est autorisé
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètre ICPE
 - Périmètre RSD
 - Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers**
 - ONF- Forêts Publiques